

DECRET N° 84-306 du 1er Août 1984

portant nomination des Membres et du
Président du Conseil d'Administration
de l'Office Béninois de Sécurité Sociale.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

VU l'ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation
de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin et
les Lois Constitutionnelles qui l'ont modifiée ;

VU le décret N° 82-441 du 30 Décembre 1982 portant composition du
Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;

VU le décret N° 83-453 du 23 Décembre 1983 portant approbation des
Statuts de l'Office Béninois de Sécurité Sociale ;

VU le décret N° 79-294 du 6 Novembre 1979 portant nomination des
membres du Conseil d'Administration de l'Office Béninois de
Sécurité Sociale ;

SUR proposition du Ministre du Travail et des Affaires Sociales,

LE Conseil Exécutif National entendu en sa séance du 2 Mai 1984,

D E C R E T E :

Article 1er. - Sont nommées membres du Conseil d'Administration de
l'Office Béninois de Sécurité Sociale (O.B.S.S.), les personnes
dont les noms suivent :

Camarades : -Barthélémy HONVO : représentant du Ministre du Plan,
de la Statistique et de l'Analyse
Economique ;

- Juliette DEGBOE : représentant du Ministre des Finances ;

- Léandre S. LOKO : représentant du Ministre du Travail
et des Affaires Sociales ;

- Barnabé BIDOUZO : représentant du Ministre de l'Indus-
trie, des Mines et de l'Energie ;

- Coles CHAKIROU : représentant du Ministre du Commerce ;

- Eugène OUCBA : représentant du Ministre du Travail et
des Affaires Sociales ;

.../...

- Nicolas AZOMAHOU : représentant du Ministre de la Santé Publique ;
- Victor AZANHOUN } représentants du Comité de Défense
- Gérard BABAGBETO } de la Révolution de l'OBSS ;
- Blaise FOLLY } représentants du Syndicat des
- Marius ADJOU MOUMOUNI } Agents de la Sécurité Sociale
- Blaise AYA } de l'OBSS ;
- Maximien Pédro SANTOS : représentant de l'Union Nationale des Travailleurs Retraités du Bénin (UNAREB) ;
- Michel HOUNTON : représentant des Employeurs de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin.

Article 2.- Le Camarade Léandre S. LOKO est nommé Président du Conseil d'Administration de l'Office Béninois de Sécurité Sociale.

Article 3.- Le présent décret qui abroge le décret N° 79-294 du 6 Novembre 1979 susvisé, sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à Cotonou, le 1er Août 1984

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du Conseil
Exécutif National,

Mathieu KEREKOU

Le Ministre du Travail et des
Affaires Sociales

Adolphe BIAOU.-

Ampliatiions : PR 8 SA/CC/PRPB 4 CP/ANR 4 CPC 6 PPC 2 MTAS 6 Ministère 21 SGCEN 4 SPD 2 DPE-DLC-INSAE 6 BCP 1 IGE et ses Sections 4 OBSS 4 DCCT-Grand Chanc.-ONEPI 3 CCIB 2 DB-DCF-DSDV-DI 10 UNB-FASJEP-BN-DAN 8 Président et Membres du CA/OBSS 14 JORPB 1.-